

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Allianz Global Investors Fund - Allianz Treasury Short Term Plus Euro Catégorie d'Actions P2 (EUR)



Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

ISIN: LU1132057099  
WKN: A12D91

## Objectifs et politique d'investissement

Accroissement du capital sur le long terme supérieur au rendement moyen à long terme en euros (EUR) via l'investissement dans des Titres de créance des marchés obligataires de la Zone euro exposés à l'euro, conformément à la Stratégie d'investissement durable et responsable (« Stratégie IDR »).

Nous suivons une approche de gestion active visant à surperformer l'Indice de référence. Nous ne répliquons ni ne reproduisons l'Indice de référence pour la sélection et la pondération des actifs du fonds. Les actifs du Compartiment diffèrent donc de façon considérable de l'Indice de référence.

Le Compartiment encourage les investissements qui prennent en considération les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise.

Nous investissons au moins 51 % des actifs du Compartiment dans des obligations des marchés obligataires de la zone euro telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Au moins 51 % des actifs du Compartiment sont libellés en EUR. Nous pouvons investir jusqu'à 49 % des actifs du Compartiment dans des obligations autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement qui respectent les exigences de la Stratégie IDR. Nous pouvons investir jusqu'à 10 % des actifs du Compartiment dans des obligations à haut rendement (hors ABS/MBS), qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur. Toutes les obligations et tous les instruments

du marché monétaire doivent être assortis, au moment de leur acquisition, d'une notation d'au moins B- ou d'une notation comparable d'une agence de notation reconnue. Nous pouvons investir jusqu'à 10 % des actifs du Compartiment dans des ABS et/ou MBS dont la notation est d'au moins BBB-. Exposition de change hors EUR de 10 % maximum. La durée des actifs du Compartiment ne doit pas dépasser 1 an. Au moins 70 % du portefeuille du Compartiment seront évalués par une Notation IDR.

Indice de référence : EURIBOR 3-Month (in EUR).

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous distribuons généralement les revenus du fonds annuellement.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à moyen terme au moins.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

## Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 2 sont historiquement peu volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 2 peut faiblement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques significatifs suivants ne sont pas pleinement pris en compte par l'indicateur de risque et rendement:

Nous pouvons directement ou indirectement investir une part significative du fonds dans des obligations ou instruments du marché monétaire. Si l'émetteur devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques, l'intérêt et/ou le capital de ces actifs risque de ne pas être payé en intégralité ou en partie et/ou le cours des actifs peut chuter.

## Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

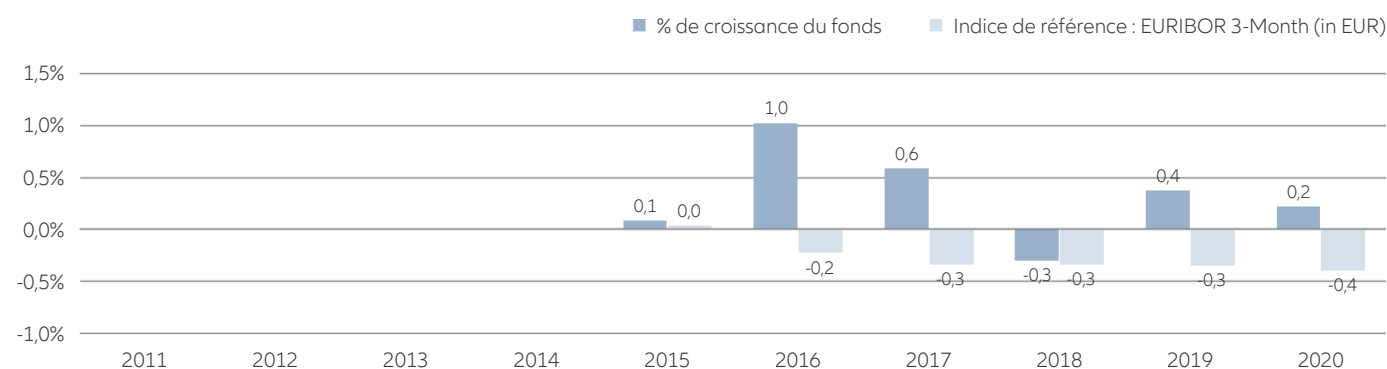
Frais courants	0,31 %
----------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Les frais courants communiqués se rapportent au dernier exercice du fonds clos le 30.09.2020. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance du fonds n'est pas liée à la performance de l'Indice de référence étant donné que nous ne répliquons ni ne reproduisons l'Indice de référence.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de

l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée, de conversion et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2003. Cette catégorie d'actions a été lancée le 12.11.2014.

Les performances du fonds ont été calculées en EUR.

## Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – succursale de Luxembourg

Le prospectus et les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en allemand peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse ou en consultant le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 Zurich, est le représentant et service de paiement en Suisse en ce qui concerne les parts distribuées en Suisse.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse <https://regulatory.allianzgi.com>.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influencer sur votre situation

fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 10.03.2021.